

Bulletin municipal Plescop la vie

Publié en avril 2018



À Sainte - Anne

Avec l'arrivée du printemps, le projet d'année de l'école Sainte-Anne bourgeoise... Au retour des vacances d'hiver, tous les élèves de maternelle ont eu le plaisir d'assister au spectacle « Le lombric fourchu casse la graine ».

Les élèves de cycle 2 participent à la création d'un jardin pédagogique innovant. L'équipe enseignante est accompagnée par des parents d'élèves qui cultivent leur propre potager de cette façon. Plusieurs principes définissent cette méthode :

- *on ne retourne pas la terre afin de préserver les espèces animales et végétales dans leur milieu de vie (aérobie = avec oxygène ou anaérobie = sans oxygène). Ainsi, ce sont celles-ci qui préparent la terre aux cultures à venir.*
- *on n'arrose pas. La technique de paillage permet à la terre de ne pas s'assécher et de garder une humidité naturelle tout au long de l'année.*
- *on plante et on sème « local ». Les semis et les plantations installés au jardin proviennent de graines, de plants ou de boutures qui ont poussé dans notre région et qui ont, dans leur mémoire, ces caractéristiques climatiques.*

Actuellement, les élèves prospectent autour d'eux pour récupérer des graines, des plants, des bulbes mais aussi de quoi organiser le jardin : dalles, pierres, bois flotté, pot en terre cuite. Si vous souhaitez leur donner un coup de pouce, n'hésitez pas à prendre contact avec l'école !

Quant aux élèves de CE1-CM2, ils s'intéressent aux petits animaux de nos jardins. Après les avoir étudiés, ils se lancent dans la réalisation de plusieurs habitats : tour à coccinelles, maison à hérissons, maison à crapauds, nichoir à pipistrelles, nichoir à mésanges...

À la fois techniques et esthétiques, ces constructions se veulent aussi scientifiques, car elles serviront d'observatoires.



Engagée dans une démarche d'éco-labellisation, l'école Sainte-Anne a également été retenue pour participer au 22^e Parlement des Enfants, opération organisée par l'Assemblée nationale et le Ministère de l'éducation nationale. Depuis le mois de décembre, 29 élèves de CM travaillent sur la rédaction d'une proposition de loi sur le thème "La protection de la biodiversité". Des élèves, orateurs, ont eu l'honneur d'organiser la première lecture de leur proposition de loi devant la députée, Mme Le Peih, et le maire de Plescop, M. Loïc Le Trionnaire, le vendredi 16 mars. Déjà sensibilisés à la protection de la nature après la rencontre avec Pierre Rabhi en octobre 2017, les élèves se sont résolument attachés aux animaux nocturnes comme les insectes, les chauves-souris, les grenouilles, victimes de la pollution lumineuse ; une pollution qui pourrait être réduite en diminuant l'éclairage public et par conséquent la consommation d'électricité des communes. Les écoliers espèrent que cette proposition de loi sera sélectionnée parmi les quatre finalistes et obtiendra un grand nombre de suffrages.